



## PLAN D'ÉVALUATION DES COMITÉS DE LIAISON NATIONAUX DE MOST

19 May 2005

*L'évaluation suivra le mandat, les objectifs et le champ d'intervention précisés dans les termes de référence élaborés par le Secrétariat de MOST. Le Plan d'évaluation expose la façon dont il sera mis en œuvre ainsi que les modalités prévues pour son exécution. Le Plan continue avec quelques observations préliminaires relatives à la situation actuelle des Comités de Liaison Nationaux (CLN), basées sur l'information déjà existantes dans les documents officiels et les analyses précédentes du MOST. Ensuite, il décrit en détails la Méthodologie de l'évaluation, c'est à dire a) quels thèmes seront évalués (section A), en concentrant l'attention sur les questions à prendre en compte pour être en accord avec l'objectif de départ de l'évaluation, à savoir "adapter la structure et les actions des CLN afin d'améliorer la nouvelle mission du MOST" b) comment l'évaluation sera conduite (section B) en portant une attention particulière à la collecte et l'analyse des données. Finalement, le Plan d'évaluation présente le calendrier de travail qui prend en compte les très lourdes contraintes dans lesquelles il doit être réalisé.*

### **I. Observations préliminaires sur la situation actuelle des Comités de Liaison Nationaux ou des autres structures et institutions responsables du Programme MOST au niveau national.**

Les Comités de Liaison Nationaux (CLN) ont été établis en ayant pour mandat de créer et d'amplifier les liens entre le Programme MOST et les communautés nationales en sciences sociales et politiques et de servir ainsi à la mise en œuvre du programme national de développement (cf la Recommandation 7 de la Première Session du Conseil Intergouvernemental du MOST des 7-10 mars 1994 et la Recommandation 2 de la seconde Session de CIG des 3-7 juillet 1995). Les Etats Membres sont libres de définir la structure et la composition d'un CLN du MOST en fonction de leurs propres priorités. Ils sont constitués avec le soutien des Commissions Nationales pour l'UNESCO, en conformité avec la Résolution 13.1 de la 28ème Conférence Générale. Eventuellement, une institution ayant des responsabilités en sciences politiques, comme un conseil national de recherche, peut faire fonction de comité de liaison.

Les CLN comprennent, d'une part les chercheurs en sciences sociales installés dans les universités ou d'autres institutions de recherche, d'autre part, des représentants d'organismes coordonnant le financement de la recherche et les groupes utilisant la recherche, comme les gouvernements, le secteur privé, les syndicats, les associations professionnelles, les ONG et les organisations communautaires de base. Leurs rôles et leurs fonctions se définissent de la façon suivante :

- identifier et motiver les institutions nationales concernées par la recherche en sciences sociales en rapport avec les principaux intérêts thématiques du Programme MOST, un accent particulier étant mis sur l'implication des jeunes générations de chercheurs et d'enseignants universitaires;
- diffuser régulièrement des informations sur les activités du Programme MOST envoyées par le Secrétariat du MOST aux Commissions Nationales;
- constituer un forum permanent pour faciliter le flux d'informations entre l'UNESCO-MOST et les institutions nationales intéressées;
- aider à la constitution de réseaux nationaux de recherche;
- aider à obtenir des financements pour les groupes participant aux projets MOST de la part des organismes nationaux comme les conseils nationaux de recherches ou les ministères concernés (Recherche, Education, Science et Technologie, Développement Social, Affaires Etrangères etc.).

### **Analyses préalables des Comités de Liaison Nationaux (CLN).**

Le Conseil Intergouvernemental de MOST a examiné le travail des CLN lors de ses rencontres statutaires et a adopté des recommandations appropriées pour améliorer leurs activités. Des analyses approfondies sur la manière dont les Etats Membres ont établi des structures pour gérer les questions du MOST au niveau national ont été faites et se trouvent dans le *Rapport d'Evaluation MOST (1994-2001)* et dans *Les Propositions pour MOST Phase II*, élaborées par le Professeur Elvi Whittaker. Prenant acte du fait que “les pays sont libres d'établir, selon leurs souhaits, leur structure, leur mode de fonctionnement et de financement”, le Rapport d'Evaluation conclut que les Etats Membres ont adopté des solutions très variables pour le propre fonctionnement du MOST aux niveaux national et local. Des CLN au sens propre ont été constitués dans 61 pays seulement et selon le Rapport, “leur niveau d'activités varie en fonction des financements disponibles et de l'enthousiasme de leurs membres...”.

Le Rapport d'Evaluation a identifié une série de questions auxquelles les CLN doivent faire face et en rapport avec leur capacité à: 1) établir des contacts avec la communauté scientifique, en particulier les jeunes chercheurs, 2) assurer des liens solides avec les agences de financement 3) entrer en contacts avec les organismes de décisions politiques nationaux et la société. Cette mission, selon l'opinion des évaluateurs, n'a été “...que partiellement remplie”. Le Rapport a souligné en outre que “le fait de compter sur des spécialistes actifs et des décideurs ayant des compétences et une expérience différentes pourraient réellement faire progresser les objectifs du MOST au sein des CLN et constituer une solution partielle au problème de l'inactivité des CLN”.

Les observations concernant les CLN faites par le Professeur Elvi Whittaker dans le document mentionné ci-dessus corroborent les conclusions du Rapport d'Evaluation: les CLN ne travaillent pas comme cela avait été envisagé à l'origine parce que: a) ils manquent de fonds, b) souvent, ils ne sont pas bien informés sur MOST et son travail, c) ils ne font pas usage des résultats du MOST pour la planification et la mise en œuvre de leurs propres activités d) ils se rencontrent seulement de façon occasionnelle – en général sur demande de leur Commission Nationale – et simplement pour remplir leur mandat de CLN faisant partie du MOST.

Le Professeur Whittaker a fait plusieurs propositions pour améliorer le travail des CLN:

- observer les comités de liaison des autres programmes scientifiques de l'UNESCO (par ex. MAB, IOC pour lesquels des Directives ont été élaborées) afin de trouver des structures et des liens plus efficaces;
- établir un système permettant l'envoi de comptes-rendus (bisannuel);
- envisager la création de structures thématiques plus souples, travaillant comme des réseaux de recherche, restant actifs grâce au partage d'intérêts au niveau universitaire. Son conseil est "de les utiliser pour MOST mais non comme des appendices de MOST".

### **La Phase II de MOST et le rôle des CLN.**

Sur la base de l'évaluation externe de MOST effectuée en 2002 et à la suite des consultations étendues à plusieurs niveaux, MOST a été réorganisé à la fois aux plans thématique et logistique. Suivant les recommandations de la 6ème Session du Conseil Intergouvernemental du Programme MOST (février 2003) et les débats organisés lors de la 166ème Session du Bureau Exécutif de l'UNESCO (avril 2003), MOST a été réorienté dans le cadre de la concentration générale des efforts ainsi qu'elle est précisée dans la Stratégie à Moyen Terme de l'UNESCO pour 2002-2007 (31 C/4).

A la lumière de ce renouveau et de cette réorientation, tout en continuant "à promouvoir le développement et l'utilisation des connaissances des sciences sociales qui contribuent à une meilleure compréhension et une meilleure gestion des transformations sociales conformément aux valeurs universelles de justice, de liberté, de dignité humaine et de développement durable", la ligne d'action du Programme sera centrée sur l'établissement de relations efficaces entre recherches, politiques et pratiques, en se concentrant sur la manière d'une part de proposer un savoir applicable aux politiques et une gamme d'acteurs politiques émergents et d'autre part de soutenir les approches de multiples acteurs permettant la création de politiques concrètes.

A travers la Phase II du Programme MOST, l'objectif est d'obtenir:

- une amélioration de l'image sur l'utilité des résultats de la recherche pour la conception et la mise en œuvre des politiques avec les décideurs, les médias et les communautés;
- une amélioration de l'information et des processus d'apprentissage dans le but d'intégrer les résultats de la recherche dans des cadres et des stratégies politiques;
- une amélioration de la qualité de la prise de décision et de la mise en œuvre des politiques
- une amélioration de l'image des politiques sociales auprès du public.

Il est évident que pour atteindre ces objectifs, le rôle, les fonctions et les activités des CLN doivent être considérablement renforcés. En dernière analyse, le succès (ou l'échec) du Programme dépend des actions concrètes qui seront prises aux niveaux local, national et – de façon croissante – régional et international, à l'initiative et avec le soutien total des CLN. Les décisions et les recommandations des organismes de direction du MOST fournissent des directives et des lignes d'actions; le Secrétariat du MOST essaie de

coordonner, encourager et soutenir cette action à travers les services et les moyens qu'il peut offrir. Mais l'action des CLN est en dernier ressort celle qui compte.

Il s'agit de la première évaluation globale des CLN engagée dans le cadre du MOST. Les termes de référence ont considéré "la question fondamentale" de l'évaluation en termes d'ajustement "de la structure et des opérations des CLN afin de mettre en œuvre la nouvelle mission du Programme". Cette évaluation est entreprise avec la ferme conviction que les CLN ont une grande responsabilité – mais aussi tout le potentiel nécessaire – pour rendre MOST plus *crédible*, plus *visible* et pour *accroître son impact*.

Par le biais de cette évaluation, un essai de définition - en prenant en compte les pratiques et les expériences les meilleures et en lançant de nouvelles initiatives – des caractéristiques de ce que l'on pourrait appeler un CLN modèle (ou un organisme responsable équivalent du MOST). Les caractéristiques de ce CLN modèle pourraient inclure les compétences suivantes:

- identifier, entrer en relations et coopérer avec la communauté des chercheurs engagés dans la recherche en politiques
- identifier, formuler et proposer des *thèmes* et des *projets* de recherches prioritaires répondant aux besoins réels (ou aux demandes spécifiques) des décideurs, des parties prenantes et des autres acteurs;
- réunir pour leur mise en œuvre, les *équipes* de recherches et les *réseaux* de scientifiques de renom et totalement engagés ainsi que des supporters potentiels;
- confirmer la crédibilité et la légitimité grâce à la *qualité de la recherche* et en poursuivant la diffusion du savoir et du plaidoyer ;
- être prêt à partager les connaissances et à coopérer avec les partenaires aux niveaux local, national, régional et international.

## **II. Méthodologie de l'évaluation des CLN du MOST**

L'évaluation suivra la méthodologie décrite dans les termes de références, en l'adaptant chaque fois que nécessaire afin de mieux cadrer avec la situation des divers pays et de satisfaire aux contraintes de temps imposées par la date limite.

### **A. Qu'est ce qui sera évalué?**

#### **1. La structure et le statut légal et institutionnel des CLN ou des organismes responsables des questions du MOST**

Les analyses passées montrent qu'il existe une grande variété de solutions adoptées par les Etats Membres concernant les structures, les organismes et les institutions qui gèrent MOST au niveau national. Un des résultats de l'évaluation, - sur la base des informations disponibles, mais plus précisément des informations recueillies à travers un Questionnaire spécialement conçu à cet effet - sera d'arriver à avoir une vision globale des types de structures, d'organismes et d'institutions qui gèrent dans les divers pays toutes les questions en rapport avec MOST, à savoir:

- un Comité de Liaison National;
- une institution en sciences sociales (institut de recherche, département universitaire, association, conseil, ONG) déjà en contact avec les décideurs politiques;
- le même type d'institution mais n'ayant pas ou moins de contact avec les décideurs politiques;
- la Commission Nationale pour l'UNESCO ou un de ses sous-comités.

Sur cette base, l'évaluation s'efforcera de mettre en avant les pratiques et les expériences qui pourraient encourager les Etats Membres qui ne l'ont pas encore fait à créer un CLN ou, éventuellement, à voir comment désigner des structures ou des institutions au niveau national qui pourraient servir le mieux les objectifs du MOST à ce même niveau.

Au regard du **statut légal** des CLN, l'évaluation se concentrera sur leurs liens avec les organismes gouvernementaux de décisions politiques, dans leurs pays respectifs.

## **2. La composition des CLN ou des organismes et institutions équivalent**

Dans cette sous section, l'évaluation indiquera jusqu'à quel point les CLN du MOST sont vraiment représentatifs de l'interface sciences-politiques dans leurs pays respectifs en incluant des chercheurs de renom et d'autres personnalités appartenant aux:

- principaux centres de recherches scientifiques, aux universités et aux autres institutions académiques;
- ministères et aux autres organismes de prise de décisions politiques à différents niveaux, qui sont responsables des domaines d'intérêts du MOST;
- organisations professionnelles, communautés des affaires, ONG et à la société civile en général.

L'attention sera aussi portée sur la manière dont la composition des CLN assure *l'interdisciplinarité*, de façon à couvrir les domaines d'intérêt du MOST et comment elle encourage la participation de chercheuses et des jeunes chercheurs. Elle veillera aussi sur le besoin de renouvellement et de diversification de la composition des CLN afin d'élargir leurs capacités en matière de recherche, de mise en réseau et d'étendue d'action.

## **3. Rôles et fonctions des CLN ou des organismes et institutions équivalent.**

Basée à la fois sur l'information existante et sur l'information pouvant être recueillie à travers le Questionnaire, l'évaluation s'efforcera d'établir une typologie des CLN en termes :

- de rôles et de fonctions importantes qu'ils remplissent ;
- de liens établis avec les organismes gouvernementaux et de décisions d'une part, avec la communauté des chercheurs d'autre part ;
- de place occupée dans le processus des sciences politiques dans leurs pays, grâce à leur capacité à : a) promouvoir la recherche b) regrouper les chercheurs reconnus en réseaux actifs c) aider à la production de recherches pertinentes et solidement documentées d) s'engager dans des actions de plaidoyer en faveur des prises de décisions politiques basées sur la recherche.

L'évaluation abordera les problèmes relatifs aux liens des CLN avec les *alliés naturels* du MOST aux niveaux local, national et régional. Elle examinera ainsi de quelle manière les réseaux UNITWIN et les Chaires UNESCO concernés sont utilisés pour soutenir MOST. Elle étudiera les moyens d'élargir à l'avenir leur implication dans les activités du MOST. Elle examinera également les liens existant avec les autres programmes scientifiques de l'UNESCO (MAB, IPH, IGCP, IOC, etc). Selon les cas, l'évaluation examinera les liens établis avec les autres projets en rapport avec les NU dans chaque pays, en particulier avec les actions engagées dans le cadre des programmes et des projets gérés par les agences et/ou les organismes des NU (PNUD, OMS, ECOSOC, UNICEF etc.) ou par la Banque Mondiale et le FMI. En fonction de la situation de chaque pays, l'évaluation étudiera en outre si des liens ont été établis, dans les domaines qui intéressent MOST, avec des projets et des programmes menés avec le soutien des OIG, d'agences et de fondations hors du système des NU.

Sur cette base, l'évaluation fera des recommandations sur la manière d'encourager et renforcer ces liens à travers une action concertée entre le Secrétariat à l'UNESCO d'une part et les Commissions nationales pour l'UNESCO d'autre part.

La capacité des CLN à étendre leur action sera attentivement analysée sur la base des informations existantes et des données recueillies par le Questionnaire, au moyen de visites aux CNL et d'entretiens avec des experts impliqués dans les activités du MOST aux niveaux national et régional. L'accent sera mis sur leur capacité à joindre les principaux acteurs du processus de décisions politiques (organismes gouvernementaux, agences, structures et institutions) à tous les niveaux (communautés locales, districts, national, régional). Elle examinera enfin leurs aptitudes et les méthodes employées pour entrer en relations avec les Parlements, les médias, les syndicats, la communauté des affaires, les ONG et les autres acteurs de la société civile.

#### **4. Activités**

La première préoccupation de l'évaluation sera d'arriver à une vision aussi complète que possible des activités des CLN ou des organismes équivalents. Le Questionnaire a été rédigé dans ce but et il est souhaitable qu'une information suffisante soit recueillie pour permettre d'obtenir des appréciations valables et de formuler des propositions convaincantes pour les actions futures. La priorité sera donnée à la manière dont les CLN participent à la relation entre recherche et politiques. Ce point apparaît comme prioritaire, les analyses précédentes ayant montré la persistance de réserves de la part de parties diverses devant l'idée de relier les recherches et les politiques – particulièrement quand il s'agit des « transformations sociales ». Les discussions survenues lors des réunions du CIG ont souligné les divergences de vue et les difficultés rencontrées pour appliquer au concept de transformation sociale des buts et des directions généralement acceptés. Elles ont également fait remarquer que la recherche universitaire – fondée sur l'indépendance et la liberté – ne se concilie pas facilement avec les exigences politiques des gouvernements.

L'analyse des activités entreprises par MOST au niveau national insistera par conséquent

sur la capacité du Programme à apporter une *valeur ajoutée* et à avoir un *impact* sur l'adoption et la mise en œuvre des politiques contribuant, grâce au lien établi entre la recherche en sciences sociales et les politiques, aux processus de transformation sociale durable.

#### **4.1 La promotion des Recherches Orientées vers des Politiques pertinentes pour MOST ; le renforcement des liens entre Recherches et Politiques**

L'évaluation se concentrera sur la capacité des CLN à engager et aider la recherche orientée vers les politiques à travers *des projets et des thèmes* majeurs, intéressant directement les décideurs et les politiques dans leurs pays et ainsi à augmenter la sensibilisation au Programme MOST au niveau national.

L'évaluation examinera comment les CLN :

- aident à identifier les domaines prioritaires dans lesquels les preuves basées sur la recherche sont nécessaires pour élaborer des politiques viables conduisant à une transformation sociale durable ;
- aident à concevoir et planifier des projets de recherches dans ces domaines prioritaires ;
- aident à structurer des équipes de recherche et des réseaux pour leur exécution;
- établissent des liens et maintiennent un dialogue constant entre les chercheurs nationaux et les décideurs politiques ;
- contribuent à accroître la sensibilisation du MOST parmi la communauté des chercheurs, les décideurs et les responsables politiques, l'opinion publique et la société civile, grâce à des actions de plaidoyer persévérantes, pertinentes et crédibles;
- promeuvent et renforcent le rôle des sciences sociales, en accord avec la mission de l'UNESCO dans les domaines des sciences et de l'éducation.

Sur la base de ce volet de l'évaluation, il sera possible de vérifier dans quelle mesure les décideurs estiment que l'activité du CLN du MOST (ou de l'organisme correspondant) est nécessaire et utile pour les relations entre recherches et politiques.

#### **4.2. Renforcement des Capacités et Activités de Formation**

L'évaluation examinera comment le renforcement des capacités et les actions de formation des CLN contribuent à accroître les capacités scientifiques, professionnelles et institutionnelles entre recherches et politiques – en particulier dans les pays en développement – à savoir :

- les pratiques en vigueur pour la formation telles que les Universités d'été dirigées par les Chaires UNESCO et les institutions partenaires dans les domaines du MOST (par ex. CISS, CODESRIA etc.) ;
- les publics cibles inclus dans les activités de formation : les chercheurs en sciences sociales (en particulier les jeunes chercheurs) ; les diverses catégories de professionnels impliqués dans le travail social et la planification du

développement social ; les décideurs politiques nationaux et locaux ; les CLN du MOST ; les institutions d'éducation supérieure dans les disciplines des sciences sociales ; les média professionnels, les ONG actives etc. ;

- comment la formation est engagée : a) pour renforcer la planification professionnelle en introduisant directement des concepts et des analyses basés sur la recherche b) pour répondre aux besoins en formations spécifiques des chercheurs et des experts en sciences sociales en milieu rural et marginalisé ;
- si des outils de formation ont été développés ou sont prévus ;
- comment la coopération internationale est employée dans le renforcement des capacités et dans la formation.

#### **4.3. La Collecte, le Traitement et la Diffusion de l'Information.**

De par sa nature même, MOST dépend de la disponibilité d'une information aussi complète que possible, utilisée d'abord pour les besoins de la recherche et ensuite comme un appui convaincant pour l'action de plaider. Une des premières tâches des CLN est donc de développer leurs capacités pour *collecter, traiter, utiliser et diffuser l'information* pour les besoins du MOST. L'évaluation examinera en particulier :

- s'il existe des *bases de données nationales* sur la recherche en sciences sociales, plus particulièrement si elles incluent les *inventaires des instituts de recherche* et des *réseaux de recherche*, sur les projets en cours ou passés, les *bibliographies* des documents sur les questions se rapportant au MOST etc. ;
- les liens avec les bases de données similaires à l'étranger, incluant les efforts entrepris pour établir des bases de données à l'échelle régionale ;
- l'usage qui est fait du Centre d'Echanges d'Informations et de Communication du MOST et des contributions apportées à sa mise à jour.

#### **4.3. Les stratégies de communication et les capacités d'extension**

En ce qui concerne les stratégies de communication, l'évaluation examinera dans quelle mesure et selon quels moyens les CLN :

- aident à l'élaboration de nouvelles formes de communication et de collaboration entre les chercheurs, les décideurs politiques et le grand public ;
- renforcent leur propre visibilité et celle du MOST dans leur pays ;
- contactent les organisations sociales, les média, le secteur privé, les ONG ;
- identifient et mobilisent les groupes intéressés par les thèmes de recherche du MOST ;
- aident le Secrétariat à diffuser les informations et les publications du MOST aux organismes gouvernementaux, aux membres des Parlements nationaux et des organisations sociales, aux ONG et aux instituts de recherche les plus pertinents ;
- organisent des évènements publics sur les questions de politiques traitées dans le cadre



du MOST et en assurent une large diffusion par les média.

Des propositions seront faites en vue d'améliorer les capacités de contacts des CLN, d'augmenter la visibilité de leurs activités, de parvenir à une sensibilisation accrue et à une compréhension approfondie du MOST au niveau national.

#### **4.5. L'emploi des TIC**

Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) offrent des possibilités considérables pour MOST. Elles sont utilisées, en premier lieu, comme des outils de recherches importants ; elles permettent ensuite à la recherche d'être menée par de nombreuses équipes grâce à leurs capacités de travailler en réseaux ; elles peuvent être largement utilisées pour la formation, y compris pour la fourniture de matériels de formation au plan national ou pour donner des formations sur le mode virtuel, etc. En outre, les TIC sont indispensables pour les CLN dans la collecte, le traitement et la diffusion de l'information mais aussi en tant que moyens pour faciliter la coopération régionale et internationale. L'emploi des TIC par MOST est encore au stade initial, non seulement en ce qui concerne l'action engagée au niveau du Secrétariat à l'UNESCO mais plus spécialement à celui des CLN. C'est pourquoi l'évaluation accordera une attention particulière à l'emploi des TIC dans l'activité du MOST par les CLN.

Elle examinera notamment dans quelle mesure les CLN :

- ont l'équipement nécessaire pour faire plein usage des TIC dans leurs activités ;
- utilisent régulièrement les TIC pour mener à bien leurs missions (aide à la recherche, mises en réseaux de chercheurs, activités de formation, collecte, traitement et diffusion de l'information, communication aux niveaux national, régional et international, etc.) ;
- utilisent les TIC pour contribuer à la mise à jour du Centre d'Echange d'Informations et de Communication du MOST situé à l'UNESCO
- envisagent d'améliorer l'emploi des TIC dans leur travail futur.

### **5. Communication, Stratégies et Méthodes de Coopération des CLN**

#### **5.1. La Communication et la Coopération entre les CLN et le Secrétariat du MOST**

Etant donné le rôle majeur des CLN dans l'établissement des liens entre l'UNESCO (en particulier le Secrétariat du MOST) et les Etats Membres pour l'exécution du Programme, une partie significative de l'évaluation sera consacrée à cette question. Les pratiques actuelles seront examinées en détails, dans le but d'identifier les méthodes et les moyens d'améliorer dans le futur la communication et la coopération ; en particulier, la faisabilité et l'opportunité de la mise en place d'un *dispositif pour l'envoi de rapports périodiques* seront étudiées.

#### **5.2. La Coopération et la communication avec les autres CLN**

Ce point se réfère en premier lieu à la coopération régionale. Pour suivre les

recommandations du CIG et de son bureau, la coopération régionale doit être considérablement renforcée au cours de la Phase II du MOST. En effet, les réalités actuelles et l'expérience acquise montrent que l'approche régionale est indispensable afin d'arriver à trouver des solutions viables pour les questions se rapportant au MOST.

C'est pourquoi l'évaluation insistera sur la manière dont les CLN favorisent une approche régionale spécifique dans la relation entre les sciences et les politiques, dans le cadre des transformations sociales. L'objectif est d'une part d'arriver au plan régional à une masse critique en termes d'excellence dans les domaines couverts par MOST, d'autre part de mettre en valeur une plate forme régionale MOST, permettant aux CLN de travailler étroitement en réseaux.

L'information sera collectée et analysée pour savoir si des projets ont été lancés ou sont envisagés pour répondre aux *thèmes prioritaires* identifiés d'un commun accord et recommandés par le CIG pour chaque région, à savoir : *Les Processus d'Intégration Régionale* en Afrique ; *La Sécurité Humaine* en Asie-Pacifique ; *Combattre la Pauvreté* en Amérique Latine et les Caraïbes ; *Le Rôle de l'Etat dans le Développement Social* dans les Etats Arabes ; *L'Interface des Politiques en Sciences Sociales* en Europe, y compris en Europe de l'Est et Centrale; *Le Développement Social Durable* dans les Petits Etats Insulaires en Développement (SIDS).

L'évaluation examinera également si des dispositions ont été prises ou sont envisagées pour mettre en pratique les recommandations du Secrétariat du MOST pour favoriser la coopération régionale, notamment en établissant des plates formes et des structures de coopération régionale (telles que les Forums Régionaux des Ministres des Affaires Sociales) et le développement de *Centres d'Excellence* dans différentes régions ou groupes de régions. L'évaluation fera des propositions pour que les CLN engagent des actions pour promouvoir la coopération régionale avec le soutien des Commissions Nationales pour l'UNESCO et pour que le Secrétariat du MOST appuie de telles initiatives.

L'évaluation étudiera aussi la coopération entre les CLN au niveau international, compte tenu de rôle croissant qu'une telle coopération jouera dans le futur. En fait, la dimension internationale est le principal atout du MOST et le niveau auquel il peut le mieux apporter la preuve de la valeur ajoutée qu'il offre.

## **6. Financement**

Le manque de moyens financiers suffisants constitue la principale plainte des CLN. C'est également vrai pour le Programme du MOST dans son ensemble. L'évaluation essaiera de discerner les méthodes par lesquelles les CLN :

- encouragent et assurent les moyens de financer régulièrement les projets nationaux;
- font usage des contributions financières limitées qui leur sont allouées par le Secrétariat du MOST.

En même temps, l'évaluation mettra en évidence les expériences positives en matière de recherche et de garantie de financements de la part des donateurs (Banque Mondiale, Fond Monétaire International, Union Européenne, donateurs bilatéraux etc. ). Le fait que les organisations internationales, les agences de financement et les fondations demandent des analyses en profondeur avant de s'engager elles-mêmes dans le soutien de projets, donne à MOST davantage de pouvoir pour obtenir des soutiens en faveur de projets convaincants et bien documentés.

## B. Comment l'évaluation sera-t-elle menée ?

L'évaluation sera menée à travers :

- a) une identification approfondie et une analyse de **l'information disponible** sur les activités des CLN ou des autres organismes et structures chargés par les Etats Membres de traiter au niveau national les questions en rapport avec MOST. Cette information peut être trouvée dans *les études, les publications et les documents officiels* du MOST, les entrées et les références contenues dans la base de données MOST, *les rapports* - y compris *les Rapports sur les CLN* – chaque fois qu'elle est disponible. L'information disponible sur Internet sera rendue accessible et analysée.
- b) l'enquête basée sur le **Questionnaire** (joint). Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'évaluation systématique des CLN. L'information sur leurs rendements est plutôt sommaire, extrêmement diverse et inégale par rapport à la vision globale et pertinente requise. Pour cette raison, un Questionnaire très complet a été élaboré, dans le but d'obtenir des informations complémentaires et systématiques permettant d'établir des jugements de valeurs valables, de faire des comparaisons et des recommandations. Le Questionnaire est conçu de manière à faciliter le retour et le traitement des informations reçues.
- c) des **interviews** avec les Membres du CIG du MOST et du CISS, et avec des chercheurs individuels impliqués dans les activités du MOST aux niveaux national, régional et international. La communication par Internet sera utilisée pour solliciter des informations auprès des chercheurs et des experts avec lesquels il ne sera pas possible d'organiser des entretiens en face à face.
- d) des **visites** à des CLN choisis. La proximité de la date limite pour la réalisation de l'évaluation ne permet pas d'organiser les visites d'un grand nombre de CLN. Mais, comme indiqué par l'évaluation du CLN de Roumanie réalisée durant mon séjour à Bucarest, ces visites sont extrêmement utiles pour effectuer une analyse approfondie de leur travail et plus encore, pour formuler des propositions pour le futur. En dehors de la visite au CLN de Roumanie, l'évaluateur fera deux autres visites en Mai et Juin 2005, au CLN d'Algérie et au CLN d'un pays d'Europe Occidentale (République Fédérale d'Allemagne, Suisse ou Pays-Bas).

## III. Calendrier de l'Evaluation

ACTIVITE	DATE
Analyse des termes de références sur la base des documents officiels MOST, des rapports et des études disponibles afin d'élaborer le Plan d'Evaluation	12 Mai 2005

Elaboration du projet de Questionnaire	20 Avril – 5 Mai 2005
Discussions avec le CLN de Roumanie et la Commission Nationale Roumaine pour l'UNESCO ; analyse préliminaire de l'activité du CLN de Roumanie	20 - 30 Avril 2005
Analyse de l'information disponible au Secrétariat du MOST	10 Mai - 30 Juin 2005
Interviews des membres du CIG et du CSS du MOST, des chercheurs individuels impliqués dans les activités du MOST aux niveaux national, régional et international.	20 Mai - 30 Juin 2005
Analyse des informations reçues via le Questionnaire envoyé aux CLN, aux Commissions Nationales pour l'UNESCO et aux experts individuels	20 -30 Juin 2005
Visites à deux autres CLN pour discussions et pour analyse de leurs activités	Juin 2005
Soumission du projet de Rapport final ; élaboration du document – basé sur le projet de Rapport – pour présentation à la 7ème Session du CIG du MOST	4 Juillet 2005
Présentation du document mentionné ci- dessus à la 7ème Session du CIG	25 -27 Juillet 2005
Finalisation du Rapport d'évaluation, prenant en compte les diverses remarques du Secrétariat du MOST, les observations et les recommandations faites par les membres du CIG et du CSS	1 - 25 Août 2005
Soumission du Rapport Final d'Evaluation	31 Août 2005